

Coopération canado-américaine contre la pollution atmosphérique

Des représentants canadiens et américains ont eu, à Washington, le 15 décembre dernier, des discussions officieuses et exploratoires sur la pollution atmosphérique transfrontière. Rappelons que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, et le secrétaire d'État des États-Unis, M. Cyrus Vance, avaient convenu, lors de la visite de ce dernier à Ottawa les 21 et 22 novembre 1978, de l'opportunité d'entreprendre ces pourparlers dans les meilleurs délais.

Au cours des discussions, les participants ont fait un tour d'horizon des problèmes prioritaires touchant la qualité de l'air et ils ont passé en revue les modes et les mécanismes existants de coopération dans ce domaine, tant sur le plan bilatéral que par le biais de la Commission mixte internationale. Ils ont également procédé à un échange de vues sur les programmes de lutte contre la pollution atmosphérique dans les deux pays. Les représentants canadiens ont fait état du rôle des provinces canadiennes à l'égard de ces programmes.

Les discussions ont porté, entre autres, sur le problème de la propagation de polluants atmosphériques sur de grandes distances. Les deux parties ont reconnu l'importance des efforts actuels des deux pays pour coordonner les recherches sur le transport de ces polluants de part et d'autre de la frontière.

Les participants ont convenu de poursuivre ces discussions.

Une grue géante à Terre-Neuve

Le gouvernement canadien construira une grue géante de \$15 millions dans le port de Saint-Jean (Terre-Neuve); cet appareil pourra soulever simultanément trois navires de 4 000 tonnes.

Cette grue, appelée *synchrolift*, et qui ressemble à un élévateur mobile, permet de retirer les navires de l'eau.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, a expliqué que la construction de la grue est l'une des conditions essentielles à la signature d'un accord en vertu duquel le chantier naval de Saint-Jean s'occupera de l'entretien de 65 chalutiers soviétiques. (Nouvelle de la Presse canadienne publiée dans *le Droit* du 2 janvier.)

1979 verra de nouveaux échanges sportifs entre le Canada et Cuba

En 1979, une centaine d'athlètes canadiens de sept différentes disciplines se rendront à Cuba en vertu d'un programme annuel d'échanges sportifs ratifié le 19 décembre par des représentants des gouvernements canadien et cubain.

Le ministre d'État à la Santé et au Sport amateur, Mme Iona Campagnolo, a signé l'entente au nom du gouvernement canadien. M. Jorge Garcia Bango, président de l'Institut national du sport, de l'éducation physique et de la récréation, a paraphé le document au nom de Cuba.

Des équipes canadiennes de boxe, d'es-crime, de soccer (football européen), de judo, de lutte, de nage synchronisée et de hand-ball se rendront à Cuba, tandis que Cuba enverra au Canada des représentants des sports suivants: plongeon, canotage, lutte, gymnastique, volley-ball, judo, athlétisme, natation et basket-ball.

Alcan agrandit son usine d'électrolyse de Grande-Baie

Alcan Aluminium Limitée entreprendra la deuxième phase de la construction de son usine d'électrolyse de Grande-Baie, près de Jonquière (Québec). Il s'agit là d'un investissement en capital estimé à \$90 millions. Cette deuxième phase permettra une capacité annuelle supplémentaire de production de 57 000 tonnes métriques. Les travaux de construction débuteront au printemps.

M. Nathanel V. Davis, président d'Alcan Aluminium Limitée, a déclaré que les travaux de construction de la première phase progressaient bien. "Ce facteur, de pair avec la disponibilité d'énergie hydro-électrique générée par le réseau de l'Alcan, nous a encouragés à entreprendre la deuxième phase de l'usine de Grande-Baie afin de satisfaire à la demande prévue d'aluminium au cours des prochaines décennies", a-t-il ajouté.

La première phase de la construction de l'usine de Grande-Baie, présentement en cours de construction au coût de \$200 millions, comprend des installations pour la fabrication d'électrodes et des installations de soutien pour les trois séries de cuves éventuelles. La deuxième phase comprendra la construction d'une série de cuves d'électrolyse en plus d'un four à anodes et des équipements de soutien

pour cette même série.

Une fois terminée, la nouvelle phase ajoutera quelque 125 nouveaux emplois permanents aux 400 qui seront créés à l'ouverture de la première phase.

L'usine de Grande-Baie est construite et sera administrée par la Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée, qui, au Canada, gère les usines d'électrolyse d'Aluminium du Canada, Ltée. Cette dernière est responsable des activités d'Alcan Aluminium Limitée en Amérique du Nord et dans les Caraïbes.

Rappel de véhicules automobiles

Au cours du troisième trimestre de 1978, 374 209 véhicules automobiles ont été rappelés pour des raisons de sécurité, soit 312 527 voitures de tourisme, 50 164 camions et autobus, 1 991 motoneiges et 527 camions-remorques.

La société Ford du Canada a rappelé environ 99 000 Ford Pinto (des années 1971 à 1976) et Mercury Bobcat (de 1974 à 1976) pour y poser une tubulure de remplissage du réservoir d'essence plus longue, un meilleur bouchon et deux boucliers de plastique sur le côté avant du réservoir d'essence afin d'améliorer la résistance de ce dernier aux collisions arrière.

Ford a aussi rappelé environ 15 000 Mercury Capri (de 1971 à 1973) dont les bras d'essuie-glace pouvaient se détacher de leur pivot.

La société Chrysler Canada Limitée est à la recherche de 77 284 de ses Chrysler, Plymouth Fury, et Dodge Monaco et Polara (de 1972 à 1973) afin de réparer le circuit d'alimentation électrique principal qui pourrait se couper, privant ainsi d'électricité le moteur, les feux et les accessoires.

Le rappel de ces vieux modèles fait ressortir l'importance d'informer les fabricants de tout changement d'adresse ou de propriétaire afin que les avis de rappel ultérieurs parviennent réellement aux derniers propriétaires.

La Société française pour l'encouragement de la recherche et de l'invention a remis, le 17 novembre à Paris, sa médaille de vermeil à M. Fernand Claisse, professeur au département des mines et métallurgie de l'Université Laval de Québec. M. Claisse est le principal artisan des progrès spectaculaires faits dans la fluorescence aux rayons X.